



Newsletter mai 2024

La Suisse peut se vanter de sa prévoyance vieillesse !

Le résultat de la votation sur l'AVS est clair : en particulier lorsqu'il s'agit de notre retraite bien méritée, nous voulons nous assurer de notre propre protection et de la possibilité de maintenir notre niveau de vie à la retraite. Ainsi, près de 80% des personnes de plus de 65 ans ont voté en faveur d'une 13^e rente AVS. Parallèlement, la génération des moins de 34 ans doute de la viabilité financière et de la durabilité du 1^{er} pilier. Parmi ces personnes, seuls 40% ont voté « oui ».

En Suisse, nous avons la chance de bénéficier de l'un des systèmes de prévoyance les plus robustes et efficaces au monde. Année après année, le *Mercer Global Pension Index (MCGPI)* confirme l'efficacité et la durabilité de notre système de pension en comparaison internationale. En 2023, la Suisse était classée 11^e, dans le quart supérieur des 47 systèmes analysés, couvrant environ 65% de la population mondiale. C'est un signe clair que nous sommes sur la

bonne voie en ce qui concerne la prévoyance vieillesse, même si les médias nous disent actuellement le contraire.

La prévoyance vieillesse de la Suisse repose sur une base solide de trois piliers. Ils sont conçus pour se soutenir et se compléter mutuellement afin d'offrir aux personnes une couverture complète à la retraite. Le premier pilier, l'AVS étatique, constitue l'épine dorsale de notre système de retraite. En Suisse, il garantit à toutes les personnes de plus de 65 ans une pension minimale et sert de base à notre sécurité financière durant la retraite. Le deuxième pilier, la LPP, complète la pension publique par des prestations supplémentaires basées sur les cotisations que nous avons épargnées pendant notre vie professionnelle. Associé à l'AVS, il doit garantir aux proches le niveau de vie habituel en cas d'invalidité, de vieillesse ou de décès. Enfin, le troisième pilier offre une couverture supplémentaire sous la forme de produits d'épargne et de placement individuels comme le pilier 3a.

Selon le MCGPI, grâce à son système de retraite, la Suisse devance ses voisins allemands et français. Les trois pays sont confrontés à des défis similaires en raison de l'évolution démographique, mais ils les affrontent différemment. En Allemagne, classée 19^e en 2023, l'assurance retraite publique, un système de répartition qui fonctionne de manière similaire à notre AVS, supporte l'essentiel de la prévoyance vieillesse à hauteur de 60%. En revanche, notre voisin nordique ne connaît pas d'équivalent à la LPP fixé par la loi, mais chaque employeur assure son personnel de manière différente. Bon nombre d'Allemandes et d'Allemands risquent donc de recevoir une pension insuffisante et doivent prendre des dispositions privées supplémentaires pour leur retraite. La France dispose également d'un système à trois piliers, mais elle est actuellement classée 25^e sur 47 dans le MCGPI, principalement à cause de l'âge de la retraite peu élevé (62 ans). En 2020, les Françaises et les Français ont pris leur retraite à 62 ans et quatre mois en moyenne, ce qui renchérit considérablement le coût de la prévoyance vieillesse par rapport à d'autres pays.

Comme nous l'avons déjà mentionné, notre prévoyance vieillesse est bien placée dans l'indice de référence. Nous ne devons toutefois pas nous reposer sur nos lauriers, mais continuer à bien faire nos devoirs. D'autres réformes sont nécessaires dans les trois piliers pour que les générations futures puissent également compter sur leur prévoyance

vieillesse. Nous voterons déjà en septembre 2024 sur la prochaine tentative d'optimisation du deuxième pilier, car un référendum a été lancé contre celle-ci. Nous sommes donc personnellement invité·e·s à participer à l'élaboration de l'avenir de notre prévoyance vieillesse. David Knox, auteur principal du MCGPI, souligne l'importance de régimes de retraite solides face aux risques économiques et géopolitiques croissants : « Même si les réformes nécessaires demandent du temps et une réflexion approfondie, les décideurs politiques doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour s'assurer que les systèmes de retraite sont soutenus, développés et bien réglementés. »

En tant que caisse de pension, nous voulons également y contribuer et vous aider à atteindre vos objectifs financiers. Regardons ensemble l'avenir avec optimisme et jetons les bases d'un revenu sûr et heureux pour la retraite.



Matthias Luginbühl,
Key Account Manager
et directeur adjoint de
PROSPERITA

Une croissance sensible en 2023

L'année écoulée a été turbulente pour PROSPERITA, mais elle s'est terminée sur une note positive : le rendement des placements de plus de 5% et la légère augmentation du taux d'intérêt technique de 0,25% ont permis de relever le taux de couverture à 107%.

L'année 2023 a de nouveau été marquée par diverses crises. La guerre en Ukraine se poursuit sans relâche. En mars 2023, la grande banque Credit Suisse, autrefois glorieuse, a dû être sauvée et rachetée par l'UBS. Cette crise bancaire a fortement influencé les marchés des placements. De plus, début octobre, l'organisation terroriste Hamas a attaqué Israël dans le cadre d'une action surprise sans précédent, tuant plus d'un millier de personnes et prenant plus de 200 otages. Israël a alors envahi la bande de Gaza.

Cependant, il y a aussi eu des nouvelles positives : la pénurie d'électricité que tout le monde craignait encore en 2022

ne s'est finalement pas produite, ce qui a permis aux prix de l'énergie de se stabiliser à un niveau malgré tout élevé. L'inflation n'a cessé de diminuer au cours de l'année, notamment en raison des hausses de taux d'intérêt des banques nationales.

L'année de placement 2023 a été très volatile : en début d'année, après la mauvaise année boursière 2022, les prix ont d'abord grimpé en flèche, avant de redescendre suite à la crise bancaire. Une reprise fulgurante a suivi en avril et en mai, tandis qu'en été, les cours n'ont cessé de baisser jusqu'à la grande dégringolade d'octobre. C'est à la fin de l'année qu'une véritable remontée s'est engagée.

Avec 5,2%, le résultat des placements de PROSPERITA était légèrement inférieur à la moyenne de la branche (indice CP du CS : 5,58%, indice CP de l'UBS : 5,35%). Les réserves de fluctuation de valeur de la fondation ont augmenté grâce à un résultat positif : le taux de couverture était de 107% à

la fin de l'année (2022 : 102,9%). Fin mars 2024, le taux de couverture était même passé à environ 110%.

En 2023, les actifs immobilisés de PROSPERITA ont dépassé pour la première fois la barre des 700 millions de francs. Au 31 décembre 2023, ils s'élevaient à 722 millions de francs.

Le rendement annuel positif a permis au conseil de fondation de décider d'une rémunération supplémentaire. L'ensemble des avoirs de vieillesse (obligatoires et surobligatoires) ont été rémunérés à 1,5%. Cela représente 0,5% de plus que le taux d'intérêt minimal prescrit par le Conseil fédéral. Avec l'intérêt supplémentaire de 0,5% suite à la baisse du taux de conversion, le taux d'intérêt total s'est même élevé à 2%. Des mesures d'assainissement sont en vigueur pour l'une des caisses de prévoyance affiliées qui se trouvait à découvert à la fin de l'année précédente : les

avoirs de vieillesse des personnes assurées concernées n'ont pas été rémunérés.

En raison de la hausse du niveau des taux d'intérêt, le taux d'intérêt technique a été relevé de 0,25% fin 2023 pour atteindre 1,75%. Ce taux est appliqué pour l'évaluation des engagements de retraite.

La croissance de la fondation est très positive : PROSPERITA a connu une croissance nette l'année dernière. Le nombre de personnes assurées a augmenté de 377, passant de 5 281 à 5 658 personnes. La croissance de la fondation se reflète également dans le flux de trésorerie net positif : en fin de compte, les cotisations, rachats ou apports de libre passage versés l'année dernière ont été supérieurs de 62,2 millions de francs à ceux qui ont dû être versés pour les rentes et les prestations de sortie ou de capital.

Bienvenue à...

... Primolution, un nouvel affilié, petit mais important, de notre caisse de pension. Les investissements dans des immeubles détenus directement constituent une part substantielle de la stratégie de placement de PROSPERITA. Le développement et la gestion de ces portefeuilles immobiliers seront repris par Primolution AG. Il s'agit d'une filiale détenue à 100% par PROSPERITA et qui a été créée il y a quelques mois.

PRIMOLUTION



Rainer Wittich, directeur de Primolution AG

Rainer Wittich, directeur de la nouvelle filiale, déclare : « Primolution AG assure la gestion de portefeuille, l'administration, la représentation du maître d'ouvrage et la direction des travaux des immeubles de PROSPERITA. Elle contribue à réduire les effets négatifs des immeubles sur l'environnement et participe à la protection du climat. Cela donne un sens et une motivation supplémentaire à notre travail. De plus, nous voyons des avantages à long terme dans la rentabilité de nos investissements. Des immeubles durables

sont bien souvent efficaces en termes de coûts et plus résistants face aux conséquences environnementales. Cela signifie donc des rendements constants sur le long terme pour la caisse de pension.

Je pense que les assurés attachent de l'importance au fait que leur prévoyance vieillesse soit gérée de manière responsable. Beaucoup d'entre eux partagent nos valeurs en lien avec la protection du climat et la durabilité. La confiance dans leur caisse de pension est renforcée s'ils voient que leurs investissements ne génèrent pas seulement des rendements financiers, mais contribuent aussi à lutter contre les défis mondiaux. »

Primolution gère aussi vos biens immobiliers

Primolution est actuellement en cours de développement et élargira continuellement ses services dans les mois à venir, y compris pour la clientèle externe. Vous avez des biens immobiliers que vous souhaitez faire gérer ? Vous avez besoin d'un-e représentant-e du maître d'ouvrage pour votre projet de construction ? Ou vous souhaitez obtenir des conseils pour le développement de votre portefeuille immobilier ou sa transformation ? Rainer Wittich dispose d'une grande expérience dans ces domaines spécialisés et se fera un plaisir d'accepter vos demandes.

Pour plus d'informations :

Rainer Wittich, rainer.wittich@primolution.ch,
Tél. 078 707 09 08

Changement au sein de la direction de PROSPERITA

En octobre 2021, PROSPERITA a créé un nouveau poste de « responsable des placements ». Le premier titulaire du poste a été Lorenz Imfeld, alors âgé de 37 ans. Au cours des deux ans et demi qui ont suivi, l'ancien Senior Research Analyst de la Banque cantonale de Schwytz a professionnalisé les processus de placement et élevé le controlling et le reporting à un autre niveau de qualité. Début juin 2024, Lorenz Imfeld quittera PROSPERITA pour relever un nouveau défi professionnel. Le conseil de fondation le remercie pour son précieux travail et lui souhaite bonne chance ainsi que la bénédiction de Dieu pour la suite de sa carrière.

L'ancien profil de poste a été légèrement adapté et rebaptisé « Responsable des placements et de la gestion des risques ». Le processus de recrutement pour la succession a été immédiatement mis en place et s'achèvera prochainement.

Barbara Streit-Stettler, jusque-là assistante de direction, a repris la nouvelle fonction de « responsable de la

communication » au 1^{er} janvier 2024. C'est pourquoi il a fallu repourvoir son ancien poste à temps partiel. Le 1^{er} juin 2024, Annina Joder, 30 ans, originaire d'Oberhünigen, viendra compléter l'équipe de PROSPERITA à Berne et prendra son nouveau poste d'« assistante de direction/vente ». Elle dispose de plusieurs années d'expérience en tant que gestionnaire et conseillère clientèle auprès de différentes assurances maladie.

Lorenz Imfeld quitte PROSPERITA



Pas d'excédents issus des contrats d'assurance

Conformément à la loi, les institutions collectives parmi les caisses de pension sont tenues de créditer les excédents de leurs contrats d'assurance à l'avoir d'épargne des personnes assurées. Les excédents de contrats d'assurance sont générés lorsque la réassurance rembourse une partie des primes d'assurance versées en raison d'une bonne évolution des sinistres.

Dans le cas de PROSPERITA, le contrat avec PKRück ne prévoit toutefois pas de rémunération des excédents. Par conséquent, PROSPERITA n'a pas reçu de paiements d'excédents provenant de contrats d'assurance au cours du dernier exercice.

Formation pour les membres des commissions de prévoyance

Le jeudi 19 septembre 2024, à partir de 17 heures, la direction de PROSPERITA propose une formation aux membres des commissions de prévoyance. À cette occasion, elle leur expliquera quels sont leurs devoirs et leurs tâches et répondra à toutes les questions. La formation en allemand se déroulera en ligne via Zoom.

Inscription :
www.prosperita.ch > Schulungen / Veranstaltungen

Assemblée des délégué·e·s jubilaire à Rapperswil

PROSPERITA fêtera ses 25 ans d'existence le 21 juin 2024 à Rapperswil, en même temps que l'assemblée des délégué·e·s. Le célèbre humoriste Claudio Zuccolini sera notamment présent.

À l'occasion de son jubilé, l'assemblée des délégués (AD) de PROSPERITA se tiendra sur les bords supérieurs du lac de Zurich, au centre de congrès ENTRA de Rapperswil (SG), récemment achevé. Cette fois-ci, ce ne sont pas seulement les membres des commissions de prévoyance et d'autres invité·e·s qui sont convié·e·s, mais aussi leurs conjoint·e·s.

À 14 heures, le directeur d'ENTRA AG, Christian Meier, offrira la possibilité de jeter un coup d'œil dans les coulisses du nouveau bâtiment du congrès et d'en apprendre davantage sur sa construction.

L'AD débutera à 15 heures par un discours anniversaire du président du conseil de fondation, Peter Augsburg, suivi de la présentation des comptes annuels 2023 et des informations actuelles sur la fondation. En raison de la démission d'André Fritz, membre du conseil de fondation depuis de nombreuses années, une élection pour le remplacer est ensuite prévue au sein de l'organe suprême de PROSPERITA.

Baromètre de l'espoir plutôt que baromètre des inquiétudes

En accord avec la célébration de l'anniversaire, le titre de la note clé est « Nos espoirs, nos peurs, notre avenir ». Andreas Krafft, co-président de swissfuture, l'Association suisse de prospective, ne mettra pas seulement en lumière différentes attentes pour l'avenir, mais abordera également les espoirs et les craintes actuelles. Il dirige depuis de nombreuses années le réseau international de recherche du Baromètre de l'espoir (qui fait pendant au Baromètre des inquiétudes), est membre du comité directeur de la Swiss Positive Psychology Association et enseignant-chercheur à l'université de Saint-Gall (HSG).



Le centre de congrès ENTRA à Rapperswil constitue le cadre idéal pour ces festivités



Special Guest:
Claudio Zuccolini,
comédien

Après une bonne pause-café, le divertissement sera assuré par le comédien Claudio Zuccolini, connu dans tout le pays et récompensé à plusieurs reprises (notamment par le Swiss Comedy Award).

Anniversaire estival sur fond de blues

Enfin, PROSPERITA vous invite à une fête d'anniversaire dans et devant le centre de congrès. Plusieurs stands de nourriture vous permettront de vous restaurer. L'accompagnement musical sera assuré par la formation de blues « Richard Koechli Trio ». En raison du jubilé, les partenaires des délégué·e·s et des personnes invitées sont également convié·e·s à l'ensemble du programme.

Vous trouverez en annexe l'invitation et le programme de l'AD anniversaire, qui se déroulera en allemand. Nous vous prions de vous inscrire avant le 7 juin 2024 en utilisant le formulaire en ligne sur www.prosperita.ch > Schulungen / Veranstaltungen > Delegiertenversammlung.



Un immeuble locatif à Olten revalorisé sur le plan énergétique

L'année dernière, PROSPERITA a rénové l'enveloppe extérieure de son immeuble locatif situé à la Höhenstrasse West à Olten. Depuis janvier 2024, la nouvelle installation photovoltaïque fournit aux 28 locataires de l'électricité solaire provenant de leur propre toit.

« Lors de l'assainissement actuel de l'immeuble, PROSPERITA avait pour objectif principal de rénover le bâtiment datant des années 90 pour qu'il résiste aux 30 prochaines années sur le plan énergétique », explique David Zimmerli, directeur de Setz Architektur AG, à l'Oltner Tagblatt, qui a consacré un article détaillé à l'assainissement. Rainer Wittich, le représentant du maître d'ouvrage de PROSPERITA, ajoute : « Après avoir analysé l'état de l'immeuble, nous avons constaté que c'est sur le plan énergétique que nous pouvions en tirer le plus. » Ceci d'autant plus que des subventions cantonales étaient également disponibles à cet effet.

L'une des mesures prises lors de la rénovation énergétique, qui s'est achevée fin 2023, était l'isolation de l'enveloppe du bâtiment. Le système composite d'isolation thermique déjà existant sur les murs extérieurs a été doublé, tous les toits plats ont été à nouveau isolés, tout comme les plafonds des caves. « En plus des fenêtres dotées d'une bonne isolation thermique, les stores ont également été remplacés », souligne David Zimmerli, dont le bureau d'architectes était responsable de la rénovation.

Production électrique autonome

Les 28 locataires pourront profiter de l'électricité solaire produite par l'installation photovoltaïque sur les toits depuis le début de l'année 2024. Les excédents sont injectés dans le réseau local contre un remboursement. Les 152 panneaux devraient produire environ 60 000 kWh sur l'année.



Propriété rénovée à Olten

« Le propriétaire d'un immeuble locatif qui met en place une installation solaire peut créer un groupement avec ses locataires pour l'autoconsommation. Les locataires intéressé-e-s y adhèrent et peuvent acheter l'électricité produite sur leur propre toit. Le prix de l'électricité solaire est alors inférieur au tarif du réseau », explique David Zimmerli.

E-mobilité dans les garages souterrains

La nouvelle infrastructure de recharge pour l'e-mobilité dans le garage souterrain est aussi très attrayante. La consommation d'électricité est automatiquement imputée sur le compteur du ou de la locataire concerné-e. Les locataires peuvent se connecter à tout moment sur le compteur privé via une plateforme en ligne pour vérifier le total de leur consommation d'électricité actuelle.

Les locataires de longue date ont pu rester dans leur logement pendant toute la durée de la rénovation. Bien que les taux d'intérêt se soient modérément relevés, personne n'a déménagé, même après les travaux, ce qui montre que les locataires apprécient la qualité du logement dans l'immeuble de PROSPERITA. L'immeuble d'Olten, dont la rénovation a coûté 3 millions de francs, a été acquis par PROSPERITA au milieu des années 90 comme l'un des premiers de ses huit biens immobiliers actuels.

Avec 27%, les biens immobiliers représentent actuellement une part importante des placements de PROSPERITA. « Si les biens immobiliers sont correctement entretenus, ils constituent un placement résistant à la crise et attrayant pour les caisses de pension », souligne Rainer Wittich.



Bureaux à louer près de la gare de Berne

À partir du 1^{er} juillet 2024, PROSPERITA louera des surfaces de bureaux à la Länggassstrasse 7, à quelques minutes à pied seulement de la sortie « Welle » de la gare de Berne. Les locaux, d'une superficie de 23 à 53 m², viennent d'être rénovés. Le bâtiment dispose d'un parking couvert avec diverses possibilités de stationnement pour la clientèle et le personnel, ainsi que d'ascenseurs et d'un monte-charge.

Les locaux de PROSPERITA au 3^e étage sont entièrement aménagés. Grâce à une répartition intelligente de l'espace, ils sont également parfaitement adaptés au travail hybride. Ils offrent une entrée et une zone d'accueil agréables, diverses zones de rencontre, des salles de séances, des espaces de retrait ainsi qu'une cafétéria spacieuse avec cuisine et

bar. Toutes les salles disposent d'un réseau Wi-Fi Hispeed et d'un câblage informatique ainsi que d'un système de fermeture moderne avec des clés programmables. Pour les personnes pratiquant un sport, une douche est à la disposition du personnel dans les toilettes.

Le bureau commun actuel est composé de deux caisses de pension. Nous recherchons d'autres locataires dans le même domaine d'activité ou dans d'autres branches de services compatibles.

Plus d'informations sur les surfaces de bureaux de PROSPERITA: www.prosperita.ch > News



Immeuble de bureaux situé Länggassstrasse 7, près de la gare de Berne

À vos agendas : Forum pour décideurs chrétiens 2024



L'invitation au Forum pour décideurs chrétiens est jointe à cette newsletter. Il aura lieu le vendredi 13 septembre 2024, de 9 heures à 19 heures, sur le thème « Profit : ton travail est-il sain ? » (uniquement en allemand) à Winterthur. Comme PROSPERITA est partenaire et sponsor de la manifestation, la clientèle de PROSPERITA peut s'inscrire au prix spécial de 310 francs (au lieu de 390 francs) jusqu'au début du séminaire. Inscription sur www.christliches-forum.ch. Indiquez le code suivant dans le champ « Voucher » : PA24PROSPE.

Chiffres clé au 31.03.2024



Capital investi

754 Mio.

31.12.2023: 722 Mio.



Assurés

5705

31.12.2023: 5658



Caisses de prévoyance

457

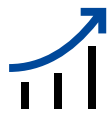
31.12.2023: 449



Taux de couverture

110.6%

31.12.2023: 107.3%



Performance

+4.0%

31.12.2023: 5.2%



Bénéficiaires de rente de vieillesse

737

31.12.2023: 737



Taux de conversion

5.5%

2023: 5.65%

Mentions légales

Secrétariat

PROSPERITA – Fondation
pour la prévoyance professionnelle
Länggassstrasse 7
Case postale
3001 Bern

Téléphone 031 343 13 30
info@prosperita.ch

www.prosperita.ch

Direction

PROSPERITA – Fondation
pour la prévoyance professionnelle
Joel Blunier
Länggassstrasse 7
Case postale
3001 Bern

Téléphone 031 343 13 33
joel.blunier@prosperita.ch

Vente

PROSPERITA – Fondation
pour la prévoyance professionnelle
Matthias Luginbühl
Länggassstrasse 7
Case postale
3001 Bern

Téléphone 031 343 13 36
verkauf@prosperita.ch